

LES BUVETTES ASSOCIATIVES

Stage	22 novembre 2024	9h-12h
-------	------------------	--------

Intervenant : Amandine Lagarde

Objectifs :

Connaitre les règles liées aux différents groupes de boissons

Appréhender la réglementation en matière de vente de boissons

Découvrir les spécificités de la vente de boissons lors d'évènements sur la voie publique

Contexte :

En principe, une association peut ouvrir une buvette. Mais uniquement de manière temporaire, sous réserve d'une autorisation, et pas avec n'importe quel type de boissons.

Alors, comment procéder à l'ouverture d'une buvette? Quelles sont les règles à respecter selon les situations ? Quel impact fiscal pour mon association ? A quoi faut-il faire bien attention ?

1. Préalables :

Bar ou buvette ?

Les différents groupes de boissons

2. DEBIT DE BOISSONS

Bar permanent

Buvettes temporaires : les règles

3. VENTE

Règles fiscales

Autres règles

Risques encourus

4. AU PUBLIC

Evènements sur voie publique